



Insulté par un commerçant et menacé

Par **Flo6283**, le **23/03/2021** à **12:13**

Bonjour j ai acheté un detecteur de metaux pour offrir et j ai fait une demande de retour ds les delais car le cadezu ne plait pas, le commerçant m a repondu qu il pouvait le reprendre et m a demandé d appeler un n de telephone que je n ai pas réussi a joindre, le delai presque dépassé j ai donc envoyée un email mais je n ai pas eu de reponse donc j ai envoyée un courrier recommandé suite a cela j ai enfin réussie a avoir un vendeur au telephone a qui j ai expliqué la situation, il m a dit de ne pas m inquiéter que meme si le delai etait dépassé du fait que je n ai pu réussir a les joindre pour connaitre les modalitees de renvoi, je pouvais leur retourner le principal étant que le detecteur n est pas été déballé ce qui été le cas j ai donc envoyé a mes frais le colis , mais en parallèle le gérant m a repondu par email qu il n était pas question qu il me le reprenne j ai donc expliqué que je venais d avoir un vendeur qui m avait autorisé a lui renvoyé, et de la il a commencé a me dire d apprendre à lire,a répondu a mes messages en m insultant et en me menaçant,de plus il m a dit que si je voulais récupérer le decteur il fallait que j envoie un chèque de 15e pour frais,de port et qu il allait me facturer 15e par jour de frais de stockage! J ai constaté après des recherches sur les forums que ce gérant avait pour habitude d insukter ces clients et des personnes disent bien que le standart est souvent injoignable, il m a renvoyé le detecteur mais sans les accessoires que j avais reçu et que je lui avait renvoyé dans le colis ! Quel recours ? Dois je déposer plainte? Merci de votre aide

Par **Lorenza**, le **23/03/2021** à **21:14**

Bonjour,

De quoi vous a-t'il menacé, de vous frapper, de vous tuer ?

Bon, j'ai pas tout lu hein ! sachez qu'il existe un truc qui s'appelle ponctuation et un autre qui s'appelle paragraphes. Votre pavé est juste illisible.